



**POLE AZUR
PROVENCE**

COMMUNAUTÉ
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne • Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 6
Annonce No **10-55031**
Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex
Tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **Fourniture et installation d'un chapiteau à la Roquette sur Siagne.**
Type de marché de fournitures : achat.
CPV - Objet principal : 37820000.
Lieu de livraison : Piste d'Azur, 1975 avenue de la République, 06550 La Roquette-sur-Siagne.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'un marché traité à prix global et forfaitaire.
Le marché prend effet dès sa notification pour se terminer le 1^{er} septembre 2010 au plus tard

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les travaux concernent la fourniture et l'installation d'une structure moderne autoportante (sans mat) d'une surface d'au moins 205 m2 au sol dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Toile de toit translucide (claire extérieure et blanche intérieure),
- Mur de tour en panneaux sandwichs extérieurs et toile intérieure jusqu'au sol (matière au choix du concepteur),
- Une porte principale permettant l'accès du public, d'au moins 1,8m de largeur et 2,2m de hauteur,
- Une porte " technique ", permettant l'entrée d'un véhicule léger, d'une ouverture de 3,3m.

Ossature :

- Poteaux de tour,
- Le toit en structure métallique (tubes),
- Au centre de la coupole, présence d'une ouverture avec chapeau de ventilation d'au moins 1m de diamètre, manœuvrable par moteur électrique à commande au sol.

Afin de minimiser les coûts de conception, le maître d'ouvrage ne voit aucune objection au fait d'acquérir une "reproduction" de chapiteau déjà existant (à condition que celui-ci soit libre de tout droit).

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : avance : 5 % du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.
- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

-Délai global maximum de paiement conforme à la législation en vigueur.

-Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

Financement sur fonds propres 100 %, section investissement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Voir Article 3 du Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 %;
- prix des prestations : 35 %;
- délai de livraison : 15 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 23 avril 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20100402-01.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Présentées sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 avril 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence
Service Culture.

Correspondant : Melle BOISSAC Maud, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.